

LES VITRAUX DES ÉDIFICES PARLEMENTAIRES



L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
de la COLOMBIE-BRITANNIQUE

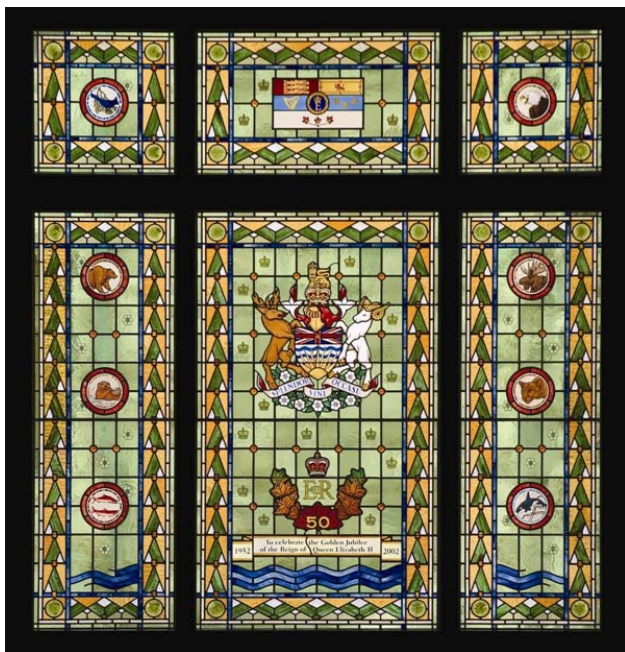
Les salles des édifices parlementaires sont ornées de plus de 100 fenêtres à vitraux et à carreaux sertis de plomb. Bon nombre de ces fenêtres plus que centenaires ont été installées en 1898, avant l'ouverture des édifices du Parlement.

L'architecte, Francis Rattenbury, les avait commandées pour illustrer divers thèmes. Les fenêtres situées dans l'escalier comportent des citations d'écrivains célèbres, et rendent hommage à des philosophes anciens comme Aristote et Platon. Les carreaux situés à l'extérieur de la Chambre législative sont consacrés à l'art et à la science, et les fenêtres du deuxième étage mettent en valeur les armoiries des premières provinces du Canada.

La fenêtre Jubilé de diamant est l'une des plus magnifiques du lot. Créée en Angleterre, elle commémore le 60^e anniversaire du règne de la reine Victoria.



Diamond Jubilee Window - 1897



Golden Jubilee Window - 2002

Au tout début de la construction de la bibliothèque parlementaire, en 1912, on retire ce vitrail de son emplacement initial, au second étage, pour le ranger en lieu sûr dans une cave. Il y passera les 62 années suivantes dans l'oubli, avant de faire l'objet de réparations d'envergure et d'être exposé dans le hall de réception.

Le Jubilé d'or, le plus récent vitrail de l'édifice, a été conçu et fabriqué par Edward Schaefer et Thomas Mercer de Victoria, pour célébrer le 50^e anniversaire du règne de la reine Elizabeth II. Ce vitrail, dévoilé en 2002 par Sa majesté la Reine, comporte bon nombre de symboles provinciaux de la Colombie-Britannique.

La technique millénaire de fabrication des vitraux n'a pas beaucoup changé depuis sa création. Elle consiste à couper et assembler en mosaïque des morceaux de verre teinté reliés les uns aux autres grâce à des baguettes de plomb que l'on appelle des « verges ». Le verre liquide est coloré en y ajoutant des oxydes métalliques. On utilise le fer pour la couleur verte, le cobalt pour le bleu, et l'or pour les roses et les rubis. On peut ensuite décorer le verre à l'aide de colorants vitrifiés, le graver à l'eau-forte ou le teindre d'un jaune transparent, avec du nitrate d'argent. C'est à cette dernière technique que l'on doit le terme de « verre teinté ».

PARLIAMENTARY EDUCATION OFFICE

PEO@leg.bc.ca  BCLegislature  LegislativeAssemblyBC

www.leg.bc.ca